



Au service des éducateurs



DES VALEURS

- * **Respect** : de tous les acteurs du football, des instances, des partenaires, des statuts et règlements, ...
- * **Ecoute** : des éducateurs, des clubs,
- * **Solidarité** : entre tous les éducateurs et acteurs du football
- * **Complémentarité** : avec les partenaires sociaux

DES MOYENS

- Un nombre d'adhérents conséquent (privilégier si possible, l'idée de la double adhésion AEF - GEF)
- Des Délégués Départementaux formés, impliqués et militants
- Un budget maîtrisé et équilibré
- Une « veille - conseil » avec si besoin, l'intervention de notre avocat spécialisé en droit du travail dans le sport.
- Une communication moderne : lettres « *INFOS GEF* » régulières, une adresse E-mail, (un blog ou site internet en projet)
- Une transmission des informations rapides et efficaces.
- Une participation active à différentes commissions ou instances.

NOS ACTIONS CONCRETES

- * Intervention pour l'obtention de la réduction du coût du dossier d'équivalence BE 1° = BEF (**150 € = 20 €**)
- * Présentation d'un dossier auprès de la DTN pour **la révision des critères d'obtention du BEF** au plus grand nombre d'éducateurs
- * Présentation d'un dossier auprès de la DTN pour **la révision des critères d'obtention du DES** au plus grand nombre d'éducateurs
- * **Participation aux réunions concernant les modifications du statut des éducateurs**
- * **Participation régulière aux Commissions Fédérale et régionales du statut des éducateurs.**
- * **Etude des différents dispositifs d'indemnisation des éducateurs** intervenant au sein de Commissions Techniques (meilleure reconnaissance des compétences mises à disposition. En cours)
- * **Aide, conseils** réguliers de notre avocat conseil auprès d'éducateurs en litige avec leur club.

UNE ORGANISATION

- * **Un Conseil Syndical National de 9 membres**
- * **Des Délégués Départementaux**
- * **Des représentants dans les instances :**
 - **Commissions Fédérale et Régionales du Statut des Educateurs**
 - **Jurys d'examens BEF - BMF**
 - **Jury VAE : BEF - BMF**

UN ROLE ESSENTIEL

- * **Défendre les intérêts de tous les éducateurs** (matériels, financiers, moraux)
- * **Aide, soutien, conseils auprès des éducateurs salariés des clubs amateurs** (CDD, CDI, temps partiels, temps pleins ...).
- * **Aide, soutien, conseils auprès des clubs amateurs « employeurs »** ou futurs employeurs»
- * **Etre en lien avec les autres syndicats** (notamment l'UNECATEF, l'UNCTF), et en **complémentarité** avec ceux-ci, tout en gardant nos spécificités. Pour des « Actions communes » = **UNITE** (éducateurs-entraîneurs-cadres techniques).
- * **Etre en lien avec la DTN** (évolution des formations, réflexion sur la capacité des clubs amateurs à devenir employeurs, profil des nouveaux éducateurs en lien avec les nouvelles formations, participation à la réflexion sur les équivalences des diplômes...).
- * **Etre « au service »**, et pas uniquement dans la revendication, en tenant compte du contexte du football amateur.

Représentativité des éducateurs du football amateur.



87, boulevard de Grenelle
75738 PARIS Cedex 15

☎ 01 44 31 74 58

☎ 01 44 31 75 13

Mail : contact@gefoot.fr

Enregistré à la Préfecture de Paris
le 10 octobre 2005 sous le N° 20243

DELEGUE DEPARTEMENTAL : RAFAEL MACIAS 06.27.60.98.31